



Communiqué de presse

San Francisco, le 10 janvier 2023

- Mission de Carole Delga aux Etats-Unis - Partenariat entre la Californie et l'Occitanie pour développer l'éolien en mer

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et de Régions de France, mène actuellement une mission régionale aux Etats-Unis du 5 au 10 janvier. L'occasion pour elle de renforcer les liens avec les acteurs économiques et institutionnels californiens autour du développement de l'éolien en mer flottant, et d'échanger sur l'avenir de la filière en Occitanie, mais également en France et aux Etats-Unis. La présidente de Région a ainsi pu s'entretenir avec Dominique Roddier, PDG de l'entreprise Franco-Américaine Ocergy qui s'apprête à déployer au large de Port-La Nouvelle sa première bouée de collecte de données spécialisée dans les installations d'éoliennes offshore. Carole Delga a également rencontré Eleni Kounalakis, Lieutenant-Gouverneur de Californie, autour notamment des actions menées par la Région en faveur du développement des énergies d'avenir, dont l'éolien flottant.

Spécialisée dans le développement de solutions innovantes dans le domaine de l'éolien flottant, l'entreprise Ocergy a mis au point, avec l'aide d'un consortium d'industriels et d'universitaires d'Occitanie (Université de Perpignan CREM – UPVD, ECOCEAN, TACHYSSEMA, SENS OF LIFE), une bouée destinée à collecter des données en matière de biodiversité (faune aquatique) et de géophysique (courants, vents, etc) qui sera testée dans le golfe du Lion notamment dans la perspectives du développement de l'éolien flottant en Méditerranée. L'objectif : préparer l'implantation des éoliennes flottantes par la connaissance du milieu naturel et des contraintes environnementales.

Choisi par l'entreprise Ocergy, le port de Port-La Nouvelle a accueilli en décembre dernier les opérations d'assemblage de la bouée sur le nouveau terminal éolien, opérées par la société Europort. Elle sera inaugurée le 24 janvier prochain en présence de Carole Delga.

Ce projet d'envergure constitue ainsi la toute première opération menée sur le port de Port-La Nouvelle en lien avec le développement de l'éolien en mer flottant. Elle sera suivie dès cette année par les opérations de construction des flotteurs et d'assemblage des 6 éoliennes flottantes qui permettront ensuite leur installation au large de Gruissan et de Leucate / Barcarès.

« La Californie, tout comme l'Occitanie, mise sur l'éolien flottant pour assurer non seulement sa souveraineté énergétique mais également industrielle et économique. 5 GW devrait être installés d'ici 2030 au large des côtes californiennes, contre 3 en Occitanie d'ici 2050, avec à la clef la naissance d'une nouvelle filière créatrice d'emplois. Les rencontres que j'ai pu mener avec l'entreprise Ocergy, et la Lieutenant-Gouverneur de Californie, confortent le choix que nous avons fait dès 2016 de miser sur les énergies décarbonées en identifiant notamment l'éolien flottant comme un pilier de notre mix énergétique. C'est ce temps d'avance qui nous permettra dès cette année de voir l'installation au large de nos côtes des premières éoliennes, capables de répondre aux besoins d'une ville de 50 000 habitants comme Narbonne ou Vannes.

En ce jour de vote important à l'Assemblée nationale sur l'accélération des énergies renouvelables, la France doit tout mettre en œuvre pour combler le retard considérable qu'elle a pris dans le développement de cette filière, notamment vis-à-vis des pays d'Europe du Nord ou des parcs entiers fonctionnent déjà. Car l'intérêt pour notre pays est vital : offrir aux habitants une énergie verte, bon marché, et créatrice d'emplois directs, tout en assurant notre indépendance énergétique », a déclaré Carole Delga en marge de ces rencontres.

L'Occitanie, pionnière de l'éolien en mer flottant

Portant l'ambition de devenir la première région à énergie positive d'Europe, la Région Occitanie prévoit de diviser par deux la consommation d'énergies fossiles et de multiplier par trois la part des énergies renouvelables. Pour y parvenir elle mise pleinement sur le développement de la filière de l'éolien en mer flottant qui doit représenter à terme 40% des objectifs d'énergie d'origine éolienne de la trajectoire Région à Énergie Positive.

Deux fermes pilotes de 3 éoliennes chacune, d'une puissance totale de 60 Mégawatt, seront installés en 2023 et 2024, suivies par un premier parc éolien commercial de 250 Mégawatt à partir de 2028 lui-même complété par un parc 500 Mégawatt dans les 2 années suivantes. L'objectif est de construire une véritable force de frappe capable d'accroître l'indépendance énergétique de la région, avec à terme l'installation de parcs commerciaux totalisant une puissance de 800 Mégawatt en 2030 et 3 Gigawatt en 2050.

Vous trouverez en pièce jointe une photo de la bouée OCG Data d'Ocergy

■ Contacts presse :

Région Occitanie

Yoann Le Templier : yoann.letemplier@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83

AD'OCC

Julie MYC RACHEDI : julie.myc-rachedi@agence-adocc.com - 06 07 26 11 31

Jérôme BOUCHINDHOMME : jerome.bouchindhomme@agence-adocc.com - 06 23 30 23 01